



Croisière sur le Danube

Salzbourg – Vienne – Budapest

à partir de 1865€ / pers
Base 40 personnes

Du 03 au 10 juillet 2026 - 8 jours/7 nuits

Les Points Forts

- ✓ Cinq nuits en croisière
- ✓ Visite de Salzbourg et Melk
- ✓ Ecouteurs individuels
- ✓ Formule All Inclusive* lors de la croisière

JOUR 1 : MARSEILLE - TYROL

Rendez-vous des participants et départ tôt le matin, par l'autoroute en direction de Nice et de l'Italie. Passage de la frontière à Vintimille et continuation jusqu'à Gênes, Tortona. Déjeuner libre. Après le repas, poursuite par Trento, Bolzano pour arriver en début de soirée dans notre charmant village tyrolien. Installation dans les chambres. Dîner et logement.

JOUR 2 : TYROL - SALZBOURG - PASSAU

Petit déjeuner et départ en direction de Salzbourg, patrie de Mozart. Visite guidée de la ville. Découverte à pied de la vieille ville, véritable dédale composé de maisons anciennes, et surtout la très fameuse Getreidegasse, rue commerçante dont les magasins sont reconnaissables grâce à leurs enseignes en fer forgé doré. Déjeuner. Après le repas, départ en direction de Passau. Embarquement sur votre bateau. Installation dans les cabines. Cocktail de bienvenue. Dîner et départ en navigation. Nuit à bord.

JOUR 3 : PASSAU - MELK - VIENNE

Petit-déjeuner. Arrivée à Melk et visite de l'abbaye de Melk, pur joyau de l'art baroque en Autriche. Déjeuner à bord. Après-midi, départ du bateau en navigation vers Durnstein en remontant la plus belle partie de la Wachau. A votre arrivée, visite libre de cette localité médiévale, bercée par la légende de Richard Cœur de Lion. Retour à bord et départ en croisière en direction de Vienne. Dîner et nuit. Escale de nuit.

JOUR 4 : VIENNE

Petit-déjeuner à bord et rencontre avec le guide local, tour panoramique de Vienne. Vous apprécierez son ambiance impériale et son architecture aussi majestueuse que variée. Découverte de l'opéra, la cathédrale, la crypte impériale (extérieurs). Après la visite, retour à bord pour le déjeuner. Après le repas, temps libre au gré de chacun ou départ pour la visite facultative du palais impérial de la Hofburg et des appartements impériaux (organisée, réservée et payable sur place auprès de notre correspondant). Plongez au cœur de l'histoire des Hasbourg, la dynastie qui régna sur l'Autriche pendant plus de six siècles. Ce palais fut la résidence principale de l'impératrice Sissi. Dîner et soirée de gala. Navigation de nuit en direction d'Esztergom. Nuit.

JOUR 5 : VIENNE - ESZTERGOM - BUDAPEST

Petit-déjeuner à bord puis matinée libre pour découvrir la ville d'Esztergom, première capitale de la Hongrie au temps des rois Arpad. Esztergom est connue pour sa basilique qui est la plus grande d'Europe centrale. La ville est située au bord du Danube, de l'autre côté du fleuve se trouve la Slovaquie, un pont reliant Esztergom à la ville slovaque de Štúrovo. Déjeuner à bord. Après-midi, navigation en direction de Budapest. Dîner à bord et soirée animée. Logement. Escale de nuit.

JOUR 6 : BUDAPEST

Petit-déjeuner à bord et journée entière consacrée à la visite guidée de la capitale hongroise, la « Perle du Danube ». Tout d'abord la rive droite du Danube, avec Buda parsemé de ruelles et de places de charme avec l'église Matthias et la citadelle, le Palais royal (extérieur) et le Bastion des pêcheurs offrant un point de vue panoramique sur le fleuve. Déjeuner à bord. Après-midi, tour panoramique guidé de Pest avec l'Opéra, le Parlement, véritable joyau de la ville dont la silhouette monumentale vous impressionnera et la cour intérieure du château de Vajdahunyad qui fait état des différents styles architecturaux représentés en Hongrie dans une construction unifiée. Puis passage devant la basilique Saint Etienne et la place des Héros classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1987. Retour à bord en fin de journée. Dîner et nuit.

JOUR 7 : BUDAPEST - LAC BALATON - NOVA GORICA

Petit-déjeuner à bord. Débarquement des passagers. Départ vers le lac Balaton couramment appelé « la mer de Hongrie ». Visite guidée de Tihany, petit village situé sur une presqu'île avec son église baroque. Après la visite, continuation vers la Slovénie. Déjeuner. Après-midi, passage de la frontière et route jusqu'à Nova Gorica. Installation à l'hôtel en début de soirée. Dîner et nuit.

JOUR 8 : NOVA GORICA - MARSEILLE

Petit-déjeuner et retour vers la France. Passage par Treviso, Brescia, Piacenza. Déjeuner libre. Nous retrouvons le golfe de Gênes puis Vintimille, Nice et enfin Marseille où l'arrivée est prévue en fin de journée.



FORMALITÉS :

Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences gouvernementales du/des pays visités.

La photocopie de votre carte d'identité est obligatoire au moment de votre inscription.

Ce voyage est déconseillé aux personnes ayant des difficultés à se déplacer

Pour des raisons de sécurité, la compagnie et le capitaine du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière.

La formule All Inclusive comprend les boissons aux repas (eau, vin, bière, jus de fruits à discrétion et un café par personne) ainsi que les boissons au bar (sauf champagne et carte des vins).

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar de grand tourisme

L'hébergement en chambre double en hôtels 3***

L'hébergement en cabine double à bord d'un bateau catégorie 4 ancres

La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8

La formule All Inclusive pendant la croisière

Les excursions et visites mentionnées au programme

Les soirées à bord

Les écouteurs individuels lors des visites

La visite guidée de Salzbourg

La visite guidée de Vienne

La visite guidée de Budapest

La visite guidée de Tihany

L'entrée à l'abbaye de Melk

L'entrée au Bastion des Pêcheurs

L'entrée à l'église Matthias

L'entrée à la cour intérieure du château de Vajdahunyad

Les taxes portuaires

L'assistance / rapatriement

L'assurance annulation (Offerte)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les déjeuners de route

Les boissons en dehors de la croisière

Le supplément chambre individuelle : 485€ par personne

Le supplément cabine pont supérieur : 115€ par personne

Les dépenses personnelles

Les pourboires



CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations. Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

- 30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation
- 10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours
- 25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours
- 50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours
- 75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours
- 100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage.

Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Assistance en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;

- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;

- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,

- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv.fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).